Ford Blanquefort : une lettre ouverte à Bruno Le Maire

A LA UNE BORDEAUX

Publié le 24/05/2019 à 15h46. Mis à jour à 17h27 par **Christine Morice**.

Philippe Poutou, l'avocat de la CGT- Ford, Me Philippe Brun et Gilles Lambersend, secrétaire du Comité social et économique de Ford Blanquefort Industries (FAI).
CHRISTINE MORICE

La CGT demande à l'Etat de s'exprimer publiquement alors qu'un procès doit avoir lieu à Bordeaux le 4 juin

Philippe Poutou a indiqué ce vendredi matin qu'il venait de publier une lettre ouverte à Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, au nom de la CGT-Ford de Blanquefort, pour lui demander de **prendre position publiquement** sur la fermeture de l'usine qui doit avoir lieu dans les mois qui viennent, l'arrêt de la production industrielle étant prévue pour cet été.

L'ancien candidat NPA à l'élection présidentielle a fait cette annonce lors d'une assemblée générale du personnel, à laquelle assistait une petite cinquantaine de personnes, en présence de l'avocat du syndicat, Me Philippe Brun, de Reims. "La parole de l'État vis-à-vis de la multinationale américaine Ford doit être réaffirmée et respectée", peut-on lire dans ce courrier qui demande "à l'État de prendre **une posture de vérité".**

Un procès le 4 juin

Cette annonce intervient **à quelques jours d'un procès** qui doit se tenir le 4 juin au tribunal de grande instance de Bordeaux (TGI). Le syndicat a, en effet, lancé une action en justice contre la multinationale **pour absence de motif économique** justifiant la fermeture du site girondin et pour abus du droit de refuser un projet de reprise.

À ce propos, les magistrats bordelais ont demandé à entendre un représentant de la société Punch dont le plan de reprise a été repoussé par Ford.

Dernièrement, La CGT-Ford a également déposé un recours devant le Conseil de l'Europe, à Strasbourg et devant l'organisation internationale du travail (OIT) à Genève.

"Obtenir l'interdiction des licenciements économiques"

Philippe Poutou, qui espère voir Ford condamné, explique que ces initiatives ne doivent pas inquiéter les salariés qui souhaitent bénéficier d'une préretraite dans le cadre du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). D'ailleurs **les premiers départs ont déjà eu lieu.**

L'objectif du syndicat est "d'obtenir l'interdiction des licenciements économiques et la réouverture des discussions en vue d'une reprise du site".